Avisé du fait par le député-maire de Clervaux E. PRUM (60), qui demanda également s'il fallait faire sauter les tunnels de sa commune, le ministre d'Etat, tout en priant Prum de n'en rien faire, répondit que d'après ses informations prises auprès de von Buch il y avait erreur et que les officiers et soldats qui avaient occupé la gare étaient de nouveau partis. Si ce dernier fait était exact — du moins pour quelques heures ! — les dernières nouvelles incitèrent tout de même le ministre d'Etat à lancer à 21 heures 15 le premier de ses nombreux télégrammes de protestation.

L'invasion du pays ayant commencé dans la nuit même, Eyschen eut une attitude touchante que M. Joseph Hansen décrivit de la façon suivante : « Vers quatre heures de la nuit tragique, il entra dans les bureaux du Gouvernement, accompagné de son conseiller, M. Léon SCHAACK. Comme dans la maison d'un mort, il fit ouvrir toutes grandes les portes de tous les salons, et, quoique le jour commençât à poindre, il fit allumer tous les lustres. Le cambrioleur allemand rougira peut-être d'un exploit où il n'y avait même pas à enfoncer une porte ni à éventrer une cachette. » (60bis)

Ce qui fit frémir Eyschen et, avec lui, tout le pays, c'était le fameux passage de la proclamation qui devait être distribuée à Luxembourg et qui était signée du général commandant en chef le VIII[e] corps d'armée prussien, TUELFF von Tschepe und Weidenbach. Un de nos compatriotes s'étant procuré une des affiches de l'automobile militaire qui les transportait à Luxembourg, c'est par ce « détour » qu'elle arriva entre les mains du ministre d'Etat qui y lut avec effarement « que la France, ayant violé la neutralité du Luxembourg, avait commencé les hostilités. . . sur le sol luxembourgeois. » Paul Eyschen se mit aussitôt en rapports avec le Chancelier de l'Empire non seulement pour redresser « l'erreur » mais pour relever le fait qu'au soir du 1[er] août les Français avaient enlevé les rails près de Mont-St-Martin (61). Le gouvernement eut la satisfaction de voir annuler l'ordre d'afficher la proclamation mensongère.

A la séance de la Chambre du 3 août, Eyschen, s'inclinant devant des assurances données par l'Allemagne et se basant sur les droits des gens, attribua un « caractère spécial » à la situation du pays que, d'après lui, l'armée allemande n'avait pas à considérer comme « pays occupé ». Et même dans le discours que Bethmann-Hollweg devait tenir le lendemain au Reichstag et où il était dit que, « Not kennt kein Gebot », Eyschen crut devoir découvrir comme une lueur d'espoir : le passage soulignant le fondement de la protestation luxembourgeoise et la promesse que le tort causé du chef de l'occupation serait réparé, dès que les buts militaires seraient atteints !

Bien humiliantes furent les démarches imposées à Eyschen dans le but de requérir le départ de Luxembourg, d'abord du ministre de France (4 août), puis du ministre de Belgique (8 août), et enfin de celui d'Italie (mai 1915) ; le cas du comte DELLA TORRE avait été traité verbalement par Eyschen à Berlin.